

## Observatoire de la formation

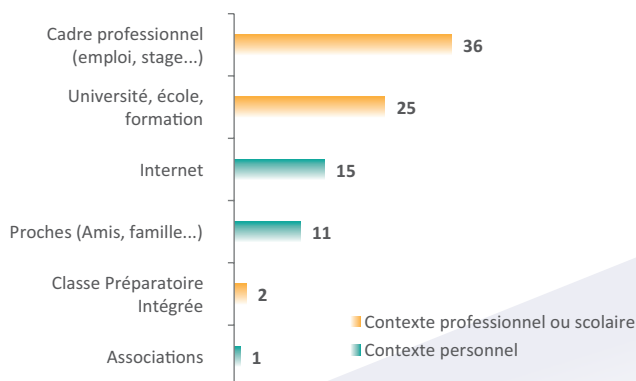
### 13<sup>e</sup> promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

#### À retenir

- 56 élèves sont entrés en formation le 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour une durée d'un an.
- 47 femmes, 9 hommes
- Âge moyen : 29,1 ans
- 36 personnes issues du concours externe et 20 du concours interne
- Principales perspectives : monter en grade et faire carrière dans le grade de DPIP

#### Connaissance du concours et motivations à devenir DPIP

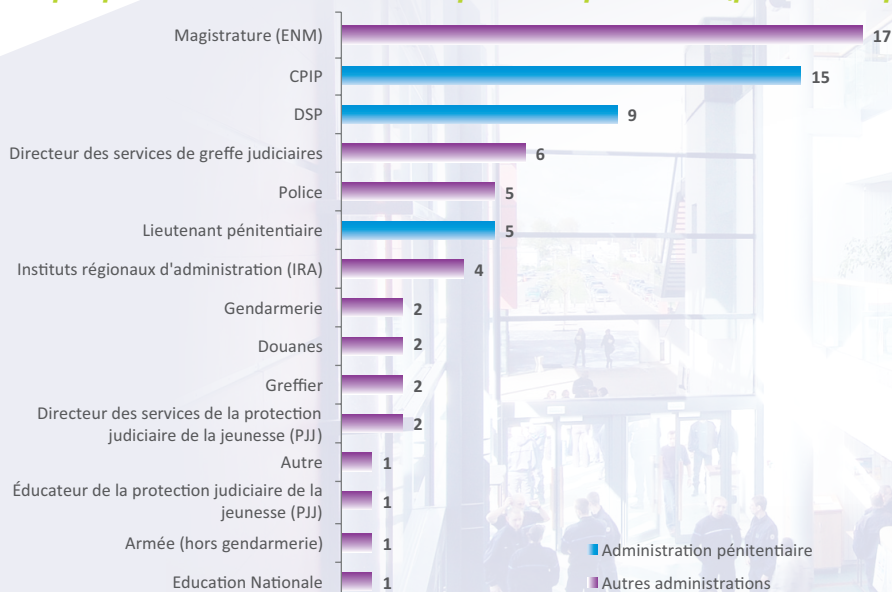
Graphique 1 : Connaissance du concours (plusieurs réponses possibles) – Citations



Les élèves DPIP ont majoritairement eu connaissance du concours dans le cadre professionnel (36 personnes) et durant leur scolarité (25 répondants). À un moindre niveau, internet est également cité (15), tout comme les proches (11). Deux élèves ont connu le concours par le biais de la classe préparatoire intégrée, et un via une association.

Sur les 56 élèves en formation, 34 passaient le concours de DPIP pour la première fois et 22 pour la deuxième fois ou plus. Pour 23 personnes, le concours constituait un premier choix, et il figurait dans les 3 premiers choix pour 27 élèves. Quatre répondants ont fait ce choix par défaut.

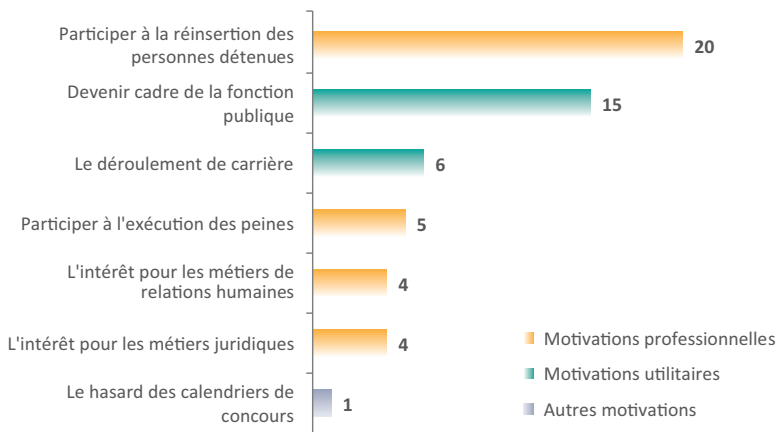
Graphique 2 : Nature des concours passés depuis un an (plusieurs réponses possibles) – Citations



En dehors du concours de DPIP, les élèves ont passé en moyenne 2 concours dans l'année.

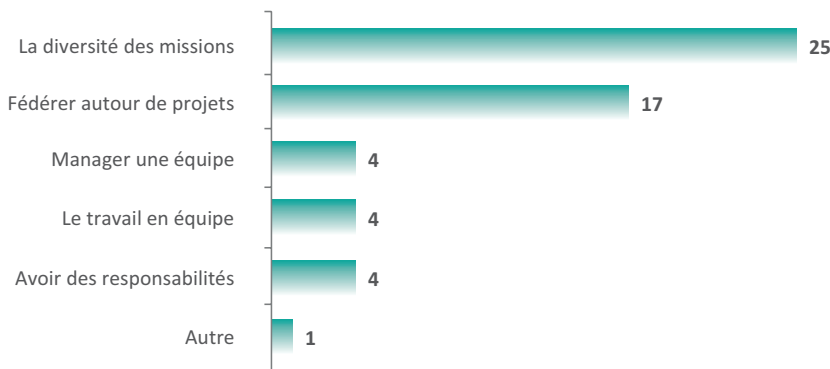
Au total, 20 personnes déclarent avoir tenté un concours de l'administration pénitentiaire : 15 ont mentionné celui de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, 9 celui de directeur des services pénitentiaires, et 5 celui de lieutenant pénitentiaire. Parmi les 29 élèves ayant tenté un concours d'une autre administration, 17 ont mentionné celui de la magistrature.

**Graphique 3 : Première motivation à devenir DPIP – Effectifs**



Parmi les motivations des élèves à devenir DPIP, participer à la réinsertion des personnes détenues figure en tête (20 citations). Devenir cadre de la fonction publique fait également partie des premières motivations des répondants (33). Dans une moindre mesure, le déroulement de carrière, la participation à l'exécution des peines, l'intérêt pour les métiers de relations humaines et pour les métiers juridiques sont cités par 4 à 6 personnes.

**Graphique 4 : Intérêt pour le métier de DPIP (plusieurs réponses possibles) – Citations**



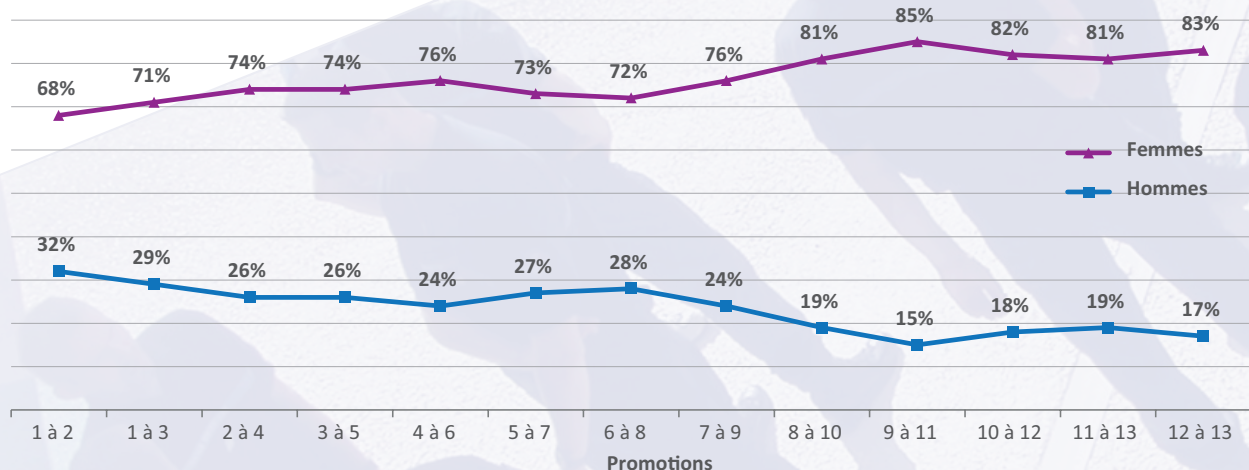
La diversité des missions du métier de DPIP et le fait de fédérer autour de projets se placent en tête des intérêts des élèves pour le métier de DPIP (respectivement 25 et 17 citations).

Les autres répondants citent le fait de manager une équipe (4), le travail en équipe (4), ou avoir des responsabilités (4). Un élève évoque le fait de pouvoir ordonner les priorités.

## Profil sociodémographique

La 13<sup>e</sup> promotion de DPIP compte 56 élèves, dont 47 femmes et 9 hommes. Comme c'est le cas habituellement, les femmes sont largement représentées.

**Graphique 5 : Évolution de la structure par sexe depuis 2009 – Proportions <sup>1</sup>**



Depuis la première promotion, la part de femmes en formation de DPIP est en moyenne 3 fois plus élevée que celle des hommes. Depuis ces 5 dernières années, cette tendance est en nette hausse car les femmes sont désormais 4 à 5 fois plus nombreuses que leurs collègues masculins.

Les élèves de cette dernière promotion ont 29,1 ans en moyenne, avec des âges s'échelonnant de 21 à 45 ans. Par ailleurs, 26 élèves sont célibataires (dont 1 divorcé) et 30 sont en couple (18 en union libre, 7 mariés, et 5 pacésés). Neuf élèves sont parents.

<sup>1</sup> Du fait d'effectifs trop peu significatifs, ces courbes ont été conçues à partir de moyennes mobiles triennales, consistant à cumuler les effectifs de plusieurs promotions afin de calculer des proportions. Cette méthode a pour effet de lisser les courbes.

Graphique 6 : DISP d'origine des élèves – Effectifs

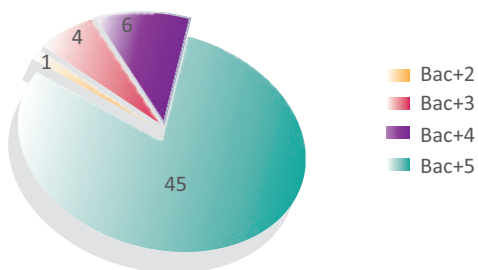


Les principales provenances des élèves sont les DISP de Paris et de Lyon, avec 11 personnes chacune, ce qui constitue un fait inattendu pour Lyon, puisque aucun élève de la précédente promotion n'était originaire. À l'inverse, les DISP de Dijon et de la Mission Outre-Mer sont très peu représentées, avec seulement 1 élève chacune.



## Parcours scolaire et professionnel

Graphique 7 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs

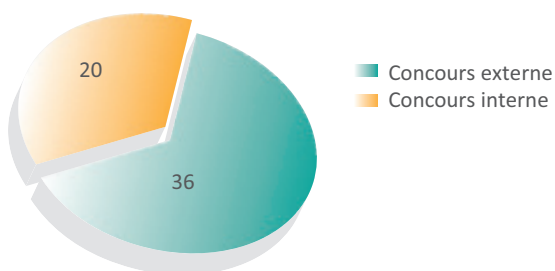


La grande majorité des élèves ont validé un diplôme de niveau Bac+5 (45). Six sont titulaires d'un Bac+4, quatre d'un Bac+3 et un d'un Bac+2.

Le droit est une nouvelle fois la discipline la plus représentée, 46 élèves ayant validé leur diplôme dans ce domaine. Leurs 10 collègues se répartissent entre cinq disciplines différentes, les plus souvent citées étant les sciences politiques (3) et les lettres, langues et sciences humaines (3).

Par ailleurs, au moment du concours de DPIP, 35 élèves étaient en activité professionnelle, 20 en formation et un en recherche d'emploi.

Graphique 8 : Modalités d'accès à la formation de DPIP – Effectifs



La promotion compte davantage d'élèves issus du concours externe (36) que du concours interne (20).

Parmi les élèves entrés en formation via le concours externe, 18 ont déjà eu une activité professionnelle dans l'administration pénitentiaire : 10 dans le cadre d'un stage, 7 dans le cadre professionnel et 5 dans le cadre d'une activité associative (plusieurs contextes d'expérience sont possibles).

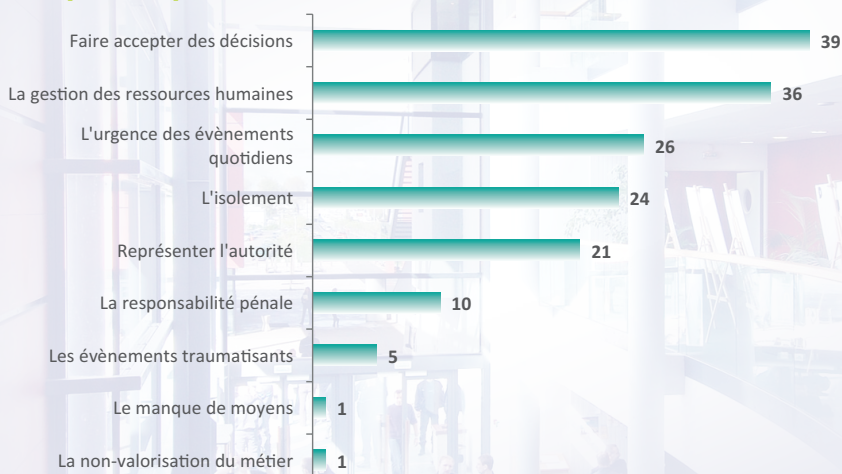
Concernant les élèves internes, 16 étaient personnel d'insertion, 1 personnel de surveillance, et 2 travaillaient dans une autre administration que l'AP<sup>2</sup>. Ces élèves avaient en moyenne 6,9 ans d'ancienneté dans leur poste.

<sup>2</sup> Un élève n'a pas répondu à cette question.



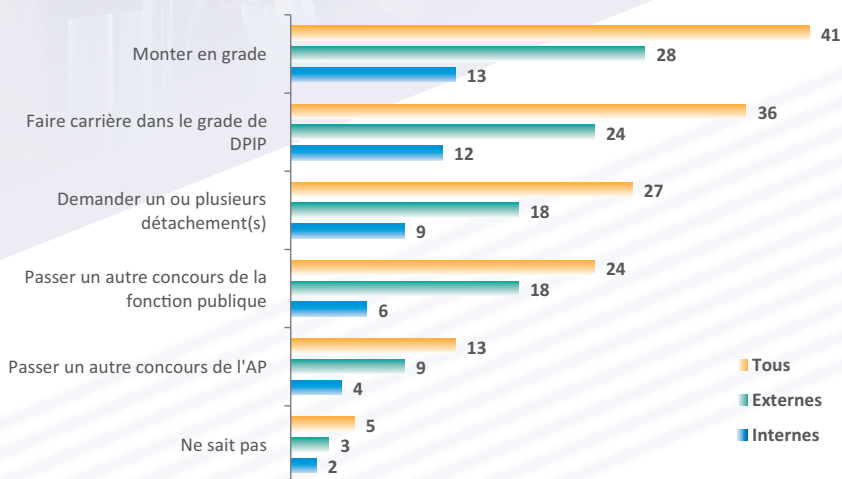
## Attentes en formation et perspectives professionnelles

**Graphique 9 : Principales difficultés du métier de DPIP imaginées par les élèves en début de formation (3 réponses possibles) – Citations**



Pour une majorité d'élèves, la complexité à faire accepter les décisions et la gestion des ressources humaines sont considérées comme les deux principales difficultés du métier de DPIP (respectivement 39 et 36 citations). L'urgence des événements quotidiens est citée par 26 personnes, l'isolement par 24 élèves, et représenter l'autorité par 21 répondants. Enfin, la responsabilité pénale, les événements traumatisants, le manque de moyens et la non-valorisation du métier sont moins évoqués (1 à 10 citations).

**Graphique 10 : Perspectives professionnelles à l'entrée en formation (3 réponses possibles) – Citations**



La perspective professionnelle la plus citée à l'entrée en formation est de monter en grade (41 citations au total). Elle est suivie de près par l'ambition de faire carrière dans le grade de DPIP (36). De nombreux élèves souhaitent, à l'inverse, quitter l'administration pénitentiaire : 27 mentionnent vouloir demander un ou plusieurs détachements, et 24 souhaitent tenter des concours de la fonction publique. Certains envisagent de quitter le grade de DPIP tout en restant dans l'administration pénitentiaire : 13 visent d'autres concours de l'AP. Enfin, 5 élèves sont indécis concernant leur avenir. Notons par ailleurs que les perspectives sont réparties de la même façon chez les élèves externes que chez leurs collègues internes.

## 13<sup>e</sup> promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation

NOVEMBRE 2019

OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Christophe MILLESCAMPS - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU  
 Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE - Saisie : Jacinthe BRISEBOIS-PATARD  
 Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr